

Keleier Bodilis

Bulletin municipal Décembre 2023

Noël à Bodilis Samedi 30 décembre



Tous les bodilisiennes et bodilisiens, leurs familles et amis sont conviés au

« Noël à Bodilis »



Retrouvons-nous **le samedi 30 décembre** à partir de **17h sur le parking de la SMF**, pour passer un agréable moment de fête autour du grand feu de bois. Dans la salle, un spectacle de Noël sera proposé aux enfants, tandis qu'à l'extérieur, le Kop Vin Chaud du Haut-Léon FC vous servira vin chaud et boisson des lutins au son des chants de Noël. Le Père Noël fera sûrement un passage dans le bourg pour distribuer confiseries et chocolats aux petits et grands.



Spectacle Duo Clown
Magicien

Samedi 30 Décembre
19h00

Concert « Ensemble, vivons en frères »

Le groupe Fiziens vous propose "Ensemble, vivons en frères", trois veillées pour se préparer à Noël. Depuis la rentrée, ils préparent la nouvelle veillée, qui est bâtie sur la lettre "Fratelli Tutti" du Pape François.

"Ensemble, vivons en frères"

Vivre dans son coin, c'est sympa !? Pas de divergence de point de vue, on fait ce qu'on veut, mais ... On s'ennuie, tout seul ! Alors qu'en groupe, nous avons des interactions, on peut blaguer et pour que le groupe fonctionne les compromis sont nécessaires, sinon ça clache ! Mais un groupe c'est plus qu'un ensemble de personnes, ce sont des personnes ensemble, qui ont appris à se connaître, qui cheminent ensemble, qui grandissent ensemble et qui portent attention à chacun et aux autres. Au programme : chants, théâtre, textes pour petits et grands. Participation au chapeau.

N'hésitez pas à venir et à faire passer le message autour de vous !

Rendez-vous les dimanches :

- 26 novembre : église de Lesneven à 14h30
- 3 décembre : église de Plouguerneau à 14h30
- **10 décembre : église de Bodilis à 14h30**

AGENDA DU MOIS

- Le 10 Décembre :** Groupe Ensemble, vivons en frères, 14h30 église de Bodilis
- Le 16 Décembre :** Début des illuminations de Noël
- Le 23 Décembre :** messe, à 18 h à l'Eglise de Bodilis
- Le 30 Décembre :** Noël à Bodilis, à partir de 17h00 à la Salle Multifonctions

Mairie

Horaires d'ouverture

du Lundi au Samedi de 8h30 à 12h00
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 13h30 à 17h00

Fermée les 20,21,22 décembre

**Permanences élus
le maire et les adjoints**
reçoivent sur rendez-vous

Agence postale

02 98 68 07 00

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Lévéé du courrier : 15h30

Fermée les 21 et 22 décembre

Médiathèque

02 98 68 25 34

Mercredi de 15h à 17h

Samedi de 10h à 12h

Dimanche de 10h à 12h

Déchetterie

02 98 68 99 99

Du lundi au samedi

8h30 à 12h / 13h30 à 18h00

Médecin de garde 15 SAMU

Pharmacie de garde 3237

Pompiers 18 - Portable 112

Gendarmerie 17

**Défibrillateurs
parking de la mairie
et espace Jeanne d'Arc**

Salles et matériel

Réservations auprès de la Mairie

Elu d'astreinte Décembre 2023

06 22 46 82 62



Mairie de Bodilis

Tél. : 02 98 68 07 01

Site : bodilis.org

Adresse mail :

accueil@mairie-bodilis.fr

Commune de Bodilis



**Panneau
Pocket**

Rejoignez Bodilis

PERMANENCES

Vie Paroissiale

Relais paroissial : Josiane et Emile LE GALL
02 98 24 99 05 / 07 80 37 55 74

Relais Petite Enfance du Pays de Landivisiau

Temps d'éveil pour les enfants accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles au pôle arc en ciel.

(Contact : 02 98 24 97 15)

Entretiens sur Rdv. 02 98 24 97 15.

pe.paysdelandi@gmail.com

<https://www.facebook.com/rpamlandi>

France Services

36, rue Clemenceau Landivisiau
02 98 68 67 60. 8h30-12h30 et 13h30-17h30

(fermé le lundi AM et à 17h le vendredi)

pays-de-landivisiau@france-services.gouv.fr

La plume numérique

avec l'association AGIRabdc.

Permanences à France Services à Landivisiau le mercredi matin de 9h30 à 11h30 sur RDV.
02 98 68 67 60.

Mission Locale Rurale

Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du milieu scolaire. Permanences à France Services à Landivisiau du lundi au vendredi sur RDV, les lundis et jeudis après-midi sans RDV. 02 98 15 15 50

Permanences habitat

Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat, permanences à France Services à Landivisiau du lundi au jeudi le matin sur RDV. 02 98 68 42 41

d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com

ADIL : Réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement. Permanences à France Services à Landivisiau les 1^{er} et 3^e mercredis après-midi sur RDV. 02 98 46 37 38
adil29@adil29.org

HEOL : Conseil technique sur les économies d'énergie. Nouvelle adresse : 47, rue de Brest à Morlaix. Permanences à la Maison France Services de Landivisiau les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 9h à 12h, sans RDV. 02 98 15 18 08 contact@heol-energies.org

RECENSEMENT

Les filles et garçons nés en Décembre 2007 doivent se faire recenser en mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

ETAT-CIVIL

Naissance

- * BLÉAS Nathaniel, 344 Route du Richou
- * MARCHADOUR Loévan, 128 rue du Bugn

URBANISME

Saisie des demandes par voie électronique à l'adresse :

www.sve-ccpl.sirap.fr

Dépôts de déclarations préalables

- * Total Energie pour M. CHICOUENE, pose de panneaux photovoltaïques sur l'habitation, 13 lotissement du Petit Bois
- * Commune de Bodilis, remplacement du bardage et modification des ouvertures des deux ateliers communaux rue Loeïz ar Floc'h
- * Gaec de Tréguée, pose de 800 m² de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments, Route de Tréguée.

Commémoration de l'Armistice 1918

On a célébré cette année la centième année du premier allumage de la flamme du soldat inconnu. L'armistice 1918 marquait la fin d'un conflit mondial très dur, depuis notre plus jeune âge on entendait dire par nos aînés, plus jamais ça.



Malheureusement, ce que l'on voit actuellement nous prouve le contraire. Etaient présents nos anciens combattants, des veuves ainsi que Mr le maire, des conseillers, le commandant de la Base Aéronavale, une garde d'honneur, la gendarmerie de Landivisiau, des sympathisants. Nous commémorons par notre présence les victimes de tous les conflits en ayant une pensée pour eux.

Suite à cette cérémonie, un apéritif offert par la mairie à tous les participants à l'Hermine, a clôturé cette journée.



Comité des fêtes

Le 14 novembre, s'est tenue en mairie une réunion dans le but de remettre sur les rails le Comité des Fêtes. Les personnes présentes ont toutes fait part de leur grande motivation, et ont échangé sur leurs idées variées pour animer encore davantage la commune.

Une autre réunion aura lieu en **début d'année 2024**, la date sera communiquée dans le Keleier, sur le site internet, la page Facebook, et PanneauPocket.

N'hésitez pas à vous manifester en mairie si vous souhaitez rejoindre l'équipe et partager vos idées et/ou votre expérience !

Bodilis VTT Aventure



Les sorties jeunes & loisirs ont repris depuis **début septembre**. De nombreux jeunes sont venus renforcer l'effectif déjà présent l'année dernière, toujours dans la bonne humeur pour des sorties variées chaque samedi matin. Des adultes loisirs viennent aussi renforcer les troupes, cela leur permet d'aborder et se perfectionner dans la pratique du VTT. Alors avis aux amateurs qui souhaitent nous rejoindre **le samedi matin de 09h30 à 12h15**.

Suite à la récente tempête, le club Bodilis Vtt Aventure tenait à vous informer que **tous les chemins de Bodilis ,vtt ou marche, sont devenus impraticables** : il y a une multitude de branchages et d'arbres couchés au sol et bien d'autres sur le point de tomber, afin de les rendre à nouveau praticables, le Bodilis Vtt Aventure ne pouvant cette fois-ci les remettre seul en état sollicite les bodilisiens à se joindre à leur équipe et ce dès **ce début de mois de décembre** : nous avons prévu deux demies-journées par semaine ,le mercredi matin et le samedi après-midi.

Pour tout contact : Jean Michel : 07 66 40 96 16 ou Ronan : 06 77 45 85 36.



CONTACTS ASSOCIATIONS

AMIS DE LA VIERGE NOIRE

LE GALL Josiane 02 98 24 99 05

A.P.E.L. (ECOLE PRIVEE)

LASTENNET Gwendoline 06 61 23 92 15

BADMINTON LOISIR BODILIS PLOUGAR

ROPARS Jérémy 06 60 48 13 49

MARTINI Yann 06 59 78 17 66

HAUT LEON FOOTBALL-CLUB

BERNARD Loïc 06 76 60 56 40

BODILIS PLOUGAR TENNIS DE TABLE

LE FLOC'H Arnaud 06 61 93 09 20

BODILIS SPORTS CANINS

MOINEL Alain 06 08 01 89 68

BODILIS VTT AVENTURE

CLOAREC Ronan 06 77 45 85 36

CENTRE DE LOISIRS

Directrice 06 69 93 83 19

MOAL Audrey 06 84 16 46 97

CLUB CYCLO

CHAPALAIN Thierry 06 31 92 06 82

CLUB JEANNE D'ARC

BOMPOINT Jean-Yves 02 98 68 37 71

COMITE DE JUMELAGE

DECRET Nicole 02 98 68 15 30

COMITÉ DES FÊTES

BERNARD Loïc 06 76 60 56 40

ECOLE NOTRE DAME

CORNOU Lionel, Directeur 02 98 68 08 22

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

LECTURE POUR TOUS

KERRIEN Jean-Luc 06 71 93 85 71

CHARLOU Mado 02 98 68 24 20

O.G.E.C. (ECOLE PRIVEE)

LE GALL Géraldine 06 60 90 33 23

ENTENTE BRO LEON

DEAL Pierre-Antoine 06 19 94 48 96

RIVERAINS DE LA B.A.N

DAVESNE Daniel 06 87 59 40 78

SECOURS CATHOLIQUE

Antenne de Landivisiau 06 38 66 87 17

SOCIETE DE CHASSE

FAGOT Yves 02 98 68 38 67

"SPERED AR VRO"

PICART Roger 06 25 34 61 66

THÉÂTRE « LA BODILIS-TROUPE »

CREN Gisèle 06 63 27 02 18

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

JOSEPH Roger 02 98 24 76 58

Comité de Jumelage



Comme chaque année la **raclette géante** du comité de jumelage Bodilis/Holbeton s'est tenue le **4 novembre**. Grosse frayeur en début de soirée suite à une coupure d'électricité d'environ 3/4 d'heure puis le service a pu démarrer et comme à son habitude la qualité du fromage et de la charcuterie était au rendez-vous dans une ambiance des plus conviviale. Les convives ont quitté la soirée heureux et rassasiés. Rendez-vous est donc pris une nouvelle fois pour le **samedi 9 novembre 2024**. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cette soirée.

Club Jeanne d'Arc

Randonnée : Seulement 11 randonneurs pour la rando du **7 novembre** qui a eu lieu à Lampaul-Guimiliau. La tempête a semé quelques embûches sur les sentiers mais tout le monde a terminé.

La prochaine randonnée aura lieu à La Roche Maurice le **mardi 5 décembre** départ parking de l'école de la Roche à 9h30 ou covoiturage parking Bellevue à 9h10.

Goûter de Noël le **14 décembre** à 16h30 sur inscription avant le **7 décembre**. Activités normales du jeudi puis goûter à 16h30.

Assemblée générale : Elle aura lieu le **18 janvier 2024** à 11h00 à la MPT si moins de 80 inscrits. Si plus de 80 elle aura lieu à la salle multifonctions. L'assemblée sera suivie d'un repas sur inscription.



La cotisation 2024 passe à 20 euros (la cotisation départementale ayant augmenté de 1 euro). Le club participera à hauteur de 12 euros pour chaque participant au repas. Délivrance des cartes à partir de 10h30 le 18 janvier.

Vous pouvez dès à présent payer votre cotisation auprès du président ou de la trésorière (Uniquement en chèque)

Ecole Notre Dame

AG APEL et OGEC : Les associations APEL et OGEC invitent l'ensemble des parents de l'école à l'assemblée générale qui aura lieu le **mardi 5 Décembre** à 20h00 au pôle enfance.

Rencontre Rugby : Le **vendredi 20 octobre**, les élèves de primaire se sont rendus à Plougourvest afin de participer à une rencontre de rugby organisée par le club de Landivisiau.

Les CE2, CM1 et CM2 ont joué des matchs de **rugby touché** le matin alors que les enfants de CP-CE1 ont participé à des ateliers l'après-midi.

Une belle façon de clôturer le cycle de rugby débuté depuis la rentrée !





Informations municipales

Rapport d'activités 2022 de la CCPL

Ce rapport doit faire l'objet d'une communication au Conseil Municipal en application des dispositions de l'article L.5211-39 du CGCT. Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal prend acte de la communication du présent rapport d'activité pour l'exercice 2022.

« Le Jour de la Nuit » - samedi 14 octobre 2023

Afin de découvrir ou redécouvrir le temps d'un soir les charmes d'une nuit préservée de toute pollution lumineuse, les lampadaires d'éclairage public ont été éteints et une balade contée sur le thème « *Les animaux de la Nuit* » d'environ 1 heure autour du bourg a été organisée. Le rendez-vous avait été fixé à 19h30 devant la Mairie. Un verre de l'amitié a été servi à l'issue de la balade.

Repas du CCAS - samedi 21 octobre 2023

La municipalité et le CCAS invitaient les personnes de la commune âgées de 68 ans et plus, au repas servi à la salle Multifonctions, le samedi 21 octobre à 12h00. Les conjoints des invités ayant moins de 68 ans ont pu également y participer moyennant une participation de 12 €. 74 personnes y ont participé.

Renouvellement des conventions de partenariat pour le développement de la politique Enfance - Jeunesse

Accord du conseil pour son renouvellement et pour la mise à disposition de l'animateur communal au centre de loisirs de Bodilis Plougar Plougourvest.

Désignation d'un référent déontologue pour les élus

Le décret d'application de désignation d'un référent déontologue de l' élu local, institué par la Loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et la simplification dite « 3DS », est paru au Journal officiel du 7 décembre 2022. Dès le 1^{er} juin 2023, tout élu local peut consulter un référent déontologue, chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés par la Charte de l' élu local.

Le référent déontologue doit être désigné par l'organe délibérant de la collectivité territoriale. Il est tenu au secret professionnel dans le respect des articles 226-13 et 226-14 du code pénal et à la discrétion professionnelle pour tous les faits, informations ou documents dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Le Conseil Municipal désigne Mme Corinne HERVE en qualité de référent déontologue auprès des élus de la commune, à compter de la date d'exécution de la présente délibération et jusqu'au prochain renouvellement général du conseil municipal.

Règlement et fonctionnement de la médiathèque de Bodilis

Marie-Françoise CLOAREC informe les élus de la mise à jour du règlement intérieur de la médiathèque de Bodilis pour donner suite à la dernière assemblée générale qui s'est tenue le mardi 5 septembre dernier. Lié à la mise en réseau des bibliothèques / médiathèques du territoire communautaire, Le Conseil Municipal se doit de valider le présent règlement intérieur modifié, ce qui est fait à l'unanimité.

Vœux du Maire

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire se tiendra le **vendredi 12 janvier 2024** à la salle Multifonctions à 18h30.

Soirée récréative dans le cadre du Téléthon le vendredi 1^{er} décembre 2023

Lors de la réunion de Conseil Municipal du lundi 13 novembre, le conseil municipal a pris la décision de **reporter la soirée récréative du Téléthon prévue le 1^{er} décembre prochain**. En effet, avec le passage de la tempête, nous avons tous subi plus ou moins de dégâts, et passé un certain nombre de jours sans électricité. De ce fait, nous avons perdu du temps dans la préparation de cette soirée. Nous avons opté pour un report. La nouvelle date n'est pas encore fixée, mais nous vous en ferons part lorsqu'elle sera choisie.

Permanences conseillers départementaux du canton

Date à retenir, le **mercredi 13 mars 2024** de 9h à 10h30 en Mairie.

Visite de Madame Françoise PLOUVIEZ-DIAZ, Sous-préfète de Morlaix

La Sous-préfète, Mme Françoise PLOUVIEZ-DIAZ sera sur la commune le jeudi 7 décembre. Après un point en Mairie pour lui présenter la Commune et les projets communaux, nous visiterons une entreprise du territoire avant de revenir au bourg pour déjeuner à l'Hermine.

Maison QUÉRAN

M. le Maire fait un point sur l'avancement du dossier de rénovation de la maison QUÉRAN et informe les élus d'une réunion avec les représentants des parents d'élèves de l'école afin d'étudier la cession du bout de parcelles à l'école pour extension de leur cour de récréation. Un dossier au titre de la DETR sera déposé avant la **fin de l'année 2023**.

Remise en état des cloches à l'église

Christian LE NAN, Adjoint au Maire informe les élus qu'il a relancé Maël KERGUILLÉC, technicien des bâtiments de France afin de terminer les travaux entamés dans le clocher. Ces travaux pourraient voir le jour d'ici à **l'été 2024** pour s'achever **fin 2024**. Ils permettraient de remettre en service les cloches, qui aujourd'hui sont pour la quasi-totalité à l'arrêt.

Renouvellement de l'Offre promotionnelle Santé communale - AXA France

Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire de signer le renouvellement de la convention avec AXA France dans le cadre de l'offre promotionnelle santé communale.

Subvention Spered Ar Vro

Comme prévu chaque année, la commune décide d'attribuer une subvention d'un montant de 2 336,60 € à l'association Spered Ar Vro qui correspond aux salaires des 3 guides estivaux à l'église.

Montant des aides d'Etat « électricité » au 1^{er} semestre 2023

Toutes les collectivités ont été destinataires d'un courrier de ENGIE pour nous informer du montant des aides d'Etat « électricité » perçues pour le 1^{er} semestre 2023. Pour la collectivité, le montant consolidé s'élève à un total d'aides de 13 824,24 € hors TVA (*hors minoration de la TICFE*). L'ensemble de ces mesures se poursuit jusqu'à la fin de l'année.

Préparation des colis de Noël 2023

Les colis de Noël pour les personnes de 80 ans et plus seront distribués, comme chaque année, avant la période des fêtes de fin d'année. En 2022, 51 colis avaient été distribués. La confection des colis de Noël se déroulera **le mercredi 20 décembre** à 14h00 en Mairie. La distribution sera réalisée par les membres du CCAS au plus tard **le dimanche 24 décembre**.

Gym Douce - Année 2023 - 2024

La saison 2023 - 2024 a débuté sur les chapeaux de roue... 68 inscrits cette saison. Pour rappel, les tarifs restent inchangés, à raison de 30€ pour les bodilisiens et 45 € pour les extérieurs. A ce jour, 26 bodilisiens pour 42 personnes extérieures à la Commune fréquentent les 2 séances concoctées par David MORVAN, animateur communal.



IMPORTANT ! Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

Collecte des demandes de signalement des anciens bâtiments susceptibles d'être rénovés :

Si vous avez sur votre propriété des **bâtiments anciens, vieilles granges, remises, garages...** ayant un caractère architectural (mur en pierre...) que vous aimeriez qu'ils puissent être aménagés un jour, vous êtes invités à **le faire savoir dès maintenant** auprès de la mairie. La liste de ces bâtiments identifiés, sera étudiée dans le cadre des travaux d'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours avec la Communauté de communes (qui collecte actuellement les informations du territoire et les souhaits des particuliers). En fonction de leur emplacement et du règlement mis en place, tous ne seront pas acceptés, mais les bâtiments non pastillés ne pourront pas en bénéficier lorsque le PLUI-H sera applicable. **Transmettre vos demandes en mairie par courrier ou par e-mail à l'adresse : urbanisme@mairie-bodilis.fr**

Fournir les références cadastrales (section et n° de parcelle), un extrait de plan cadastral sur lequel vous identifiez le bâtiment (disponibles si besoin sur www.cadastre.gouv.fr) ainsi que des photos.

Collecte des demandes de signalement de parcelles pour construire :

Si vous avez une parcelle, sur laquelle vous aimeriez qu'il soit possible de construire dans le futur une ou plusieurs habitations (divisions de parcelle), bâtiments d'activité ou autre, il vous est fortement recommandé de le signaler auprès du Président de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau.

Fournir les références cadastrales (section et n° de parcelle), ainsi qu'un extrait de plan cadastral.

Les demandes sont à transmettre :

par voie postale à **Monsieur le Président, communauté de communes du pays de Landivisiau, zone de Kerven, rue Robert Schuman, BP 30122, 29401 Landivisiau Cedex**

par voie électronique à l'adresse suivante: pluih@pays-de-landivisiau.com en mettant en copie la commune de Bodilis à l'adresse : urbanisme@mairie-bodilis.fr

Les personnes intéressées peuvent également faire part de leurs observations en les consignant sur le registre prévu à cet effet mis à disposition à l'accueil de la mairie.



ARRETE MUNICIPAL concernant les animaux

L'arrêté municipal n° 2023 PM 01 du 31 octobre 2023 définit les règles relatives à la circulation, la salubrité publique, le bruit, la divagation, la capture, (contravention et frais) la sécurité, la responsabilité, concernant les animaux sur la Commune de Bodilis.

Il est consultable en mairie, sur le site internet de la commune et sur l'application Panneau Pocket.

Cet arrêté indique, entre autres, que :

- Tout état de divagation ou d'errance avéré d'un animal constaté sur le territoire communal est passible d'une contravention à son propriétaire ou gardien.
- Tout chien ou chat considéré en état d'errance ou de divagation, pourra être saisi et conduit à la fourrière intercommunale de Kervennou par les représentants de la commune, où il sera gardé pendant les délais réglementaires. L'animal non réclamé dans les 8 jours, sera considéré abandonné et deviendra propriété du gestionnaire de la fourrière. **Des frais de capture et de séjour seront facturés à leur propriétaire.**

Les cas de divagation, gêne ou attaque, sont à signaler au moment des faits par téléphone au 0298680701 aux horaires d'ouverture de la mairie ainsi que par des déclarations écrites accompagnées de photographies à transmettre à l'adresse accueil@mairie-bodilis.fr.

Morsure par un chien :

Toute morsure d'une personne par un chien doit faire l'objet d'une déclaration à la mairie de la commune de résidence du propriétaire ou du détenteur de l'animal mordeur par son propriétaire ou son détenteur ou par tout professionnel en ayant connaissance dans l'exercice de ses fonctions. Le détenteur ou le propriétaire est astreint à plusieurs obligations :

- Mise sous surveillance sanitaire vis-à-vis de la rage** de l'animal mordeur pour une période de 15 jours comprenant 3 visites sanitaires chez un vétérinaire.
- Évaluation comportementale du chien, réalisée par un vétérinaire inscrit sur une liste nationale, dans le délai des 15 jours de mise sous surveillance, afin de définir le niveau de risque de dangerosité que représente l'animal.**

Entente Bro Léon

➤ En photo, l'école d'arbitrage



Durant les vacances de la Toussaint plusieurs catégories ont pu profiter d'un stage. Le matin une sortie accrobranche était proposée et l'après-midi c'était handball. Fin octobre nous avons également organisé une soirée en faveur de la Ligue contre le cancer dans le cadre d'Octobre rose. Nous avons pu reverser 1200€ grâce aux entrées et aux dons lors du match de la Nationale 2.

Depuis le début de saison, l'école d'arbitrage se retrouve régulièrement, alternant théorie et mise en pratique sur les matchs des jeunes. Bravo à eux pour leur engagement.

Elagage auprès des lignes -

L'élagage un enjeu pour tous.

Lignes électriques

Règles et responsabilités :

- **L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant**

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- La plantation de l'arbre est postérieure à la ligne
- Le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une déclaration de travaux DT-DICT sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr.

- **L'élagage est à la charge d'Enedis**

- Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

Pour la sécurité de tous, pour éviter des coupures d'électricité

Lignes téléphoniques

Concernant les arbres menaçant les lignes téléphoniques et fibres, il est de la responsabilité de chaque propriétaire de gérer ses végétaux. Il est donc demandé aux propriétaires de protéger au maximum le réseau qui n'a pas été cassé. Les endroits où des poteaux et câbles sont à changer ou à réparer doivent être dégagés avant les travaux. Des demandes de dépose de câble pendant les travaux d'élagage peuvent être effectuées sur : <https://reperestravaux.orange.fr/>.

Pour la casse les déclarations sont à effectuer sur <https://dommages-reseaux.orange.fr>



CIRCUITS CYCLO DECEMBRE 2023



03 DECEMBRE : Gr 1 et 2 : 9h, 66 kms, st servais, kerbénéat, landerneau, st divy, plabennec, ploudaniel, croas-ar-rod, st méen, coat-reun. Gr 3 : 9h30, 47 kms, kervoanec, landi, landerneau, plouédern, plounéventer, lesvéoc, kerjean. Gr 4 : 9h30 circuit libre

10 DECEMBRE : Gr 1 et 2 : 9h, 65 kms, canardic, loc-eguiner, ploudiry, la martyre, le tréhou, st eloy, st cadou, barrage du drennec, sizun, landi, tiez. Gr 3 : 9h30, 52 kms, kervoanec, landi, kermat, guimiliau, croix rouge, st sauveur, sizun, landi, tiez. Gr 4 : 9h30, circuit libre

17 DECEMBRE : Gr 1 et 2 : 9h, 68 kms, lesvéoc, plounéventer, brézal, gare landi, locmélar, croas-cabellec, st sauveur, st thé, locmenven, la poterie, hippodrome, plougourvest. Gr 3 : 9h30, 48 kms, circuit du mercredi par kéremma. Gr 4 : 9h30, circuit libre

24 DECEMBRE : Gr 1 et 2 : 9h, 68 kms, plougourvest, relai du vern, lampaul, st sauveur, cx rouge, guimiliau, kermat, cx neuve, croas-ar-born, plouéan, mespaul, ste catherine, plouvorn. Gr 3 : 9h30, 48 kms, kernoter, plougar, lanhouarneau, mengleuz, tréflaouéan, st catherine, mespaul, (tout droit), croas-ar-born, plouvorn. Gr 4 : 9h30, circuit libre

31 DECEMBRE : Gr 1 et 2 : 9h, 69 kms, kernoter, lesvéoc, plouédern, st eloi, st thonan, ploudaniel, lesneven, goulven, plouescat, mengleuz. Gr 3 : 9h30, 50 kms, kernoter, lesvéoc, plouédern, st eloi, st thonan, ploudaniel, plounéventer, lesvéoc, kernoter. Gr 4 : 9h30, circuit libre

QUAND PRÉSENTER QUELLE POUBELLE

UN DOUTE ?
Consultez l'application
"Guide du tri"
www.consignesdetri.fr



PLANNING



SEMAINE B
Présentez votre
poubelle ordures ménagères



SEMAINE A
Présentez votre
poubelle couvercle jaune

2024

JANVIER

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
B 01	02	03	04	05	06	07
A 08	09	10	11	12	13	14
B 15	16	17	18	19	20	21
A 22	23	24	25	26	27	28
B 29	30	31				

FÉVRIER

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			01	02	03	04
A 05	06	07	08	09	10	11
B 12	13	14	15	16	17	18
A 19	20	21	22	23	24	25
B 26	27	28	29			

MARS

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
				01	02	03
A 04	05	06	07	08	09	10
B 11	12	13	14	15	16	17
A 18	19	20	21	22	23	24
B 25	26	27	28	29	30	31

AVRIL

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
A 01	02	03	04	05	06	07
B 08	09	10	11	12	13	14
A 15	16	17	18	19	20	21
B 22	23	24	25	26	27	28
A 29	30					

MAI

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
A 01	02	03	04	05		
B 06	07	08	09	10	11	12
A 13	14	15	16	17	18	19
B 20	21	22	23	24	25	26
A 27	28	29	30	31		

JUIN

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
				01	02	
B 03	04	05	06	07	08	09
A 10	11	12	13	14	15	16
B 17	18	19	20	21	22	23
A 24	25	26	27	28	29	30

JUILLET

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
B 01	02	03	04	05	06	07
A 08	09	10	11	12	13	14
B 15	16	17	18	19	20	21
A 22	23	24	25	26	27	28
B 29	30	31				

AOÛT

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
				01	02	03
B 04	05	06	07	08	09	10
A 11	12	13	14	15	16	17
B 18	19	20	21	22	23	24
A 25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						01
B 02	03	04	05	06	07	08
A 09	10	11	12	13	14	15
B 16	17	18	19	20	21	22
A 23	24	25	26	27	28	29
B 30						

OCTOBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
A 01	02	03	04	05	06	
B 07	08	09	10	11	12	13
A 14	15	16	17	18	19	20
B 21	22	23	24	25	26	27
A 28	29	30	31			

NOVEMBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
				01	02	03
B 04	05	06	07	08	09	10
A 11	12	13	14	15	16	17
B 18	19	20	21	22	23	24
A 25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						01
B 02	03	04	05	06	07	08
A 09	10	11	12	13	14	15
B 16	17	18	19	20	21	22
A 23	24	25	26	27	28	29
B 30	31					

Médiathèque municipale « Lecture pour tous »

Evéil Lecture



Tous les jeudis (hors vacances scolaires) de 9h30 à 11h15.
Animation à la médiathèque à l'attention des plus jeunes (de 6 mois à 3 ans accompagnés).
Découverte du livre et des histoires, comptines, jeux de doigts... Entrée libre

Atelier Biblio-créatif

Atelier Biblio-créatif
La gardienne des Rêves
Mercredi 3 janvier
Christos - Italy
Lecture et émerveillement
Cercle de parole et écoute
Relaxation et bien-être
Atelier créatif

Qui? Les enfants de 5 à 8 ans
Où? A la Bibliothèque de Bodilis
Quand? De 13h30 à 15h
comment? Sur inscription via le QR code

Mercredi 25 octobre, 6 enfants ont participé au premier atelier biblio-créatif organisé par la médiathèque de la commune. Ainsi, les enfants ont entendu la lecture de l'album *Près de toi* (de Milja Praagman) et ont échangé sur l'histoire et leurs ressentis. Puis, par un exercice de relaxation, ils ont visualisé la forêt de leurs rêves et leur tanière dans les bois, avant de concrétiser ce décor sur papier. Un bon moment pour les enfants, tout comme pour Florence, bénévole à la médiathèque, et animatrice certifiée et enregistrée dans l'annuaire de Bibliothérapie Jeunesse.



MERCREDI 27 DÉCEMBRE
Atelier biblio-créatif
Lecture et émerveillement
Cercle de parole et écoute
Relaxation et bien-être
Activité créative

Qui? Les enfants de 4 à 7 ans
Où? A la Bibliothèque de Bodilis
Quand? De 13h30 à 15h
Comment? Sur inscription via le QR code

Deux nouveaux ateliers sur de nouveaux thèmes sont prévus pour les mercredis des vacances de Noël les **27 décembre et 3 janvier**, inscription via l'adresse dromaflo82@yahoo.fr (attention nombre de places limité)



Médiathèque municipale

« Lecture pour tous »

02 98 68 25 34 - bibliotheque.bodilis@wanadoo.fr

La médiathèque a le plaisir de vous accueillir

Le mercredi de 15h00 à 17h00,

Samedi de 10h à 12h

et le dimanche de 10h00 à 12h00.



FERMETURES EXCEPTIONNELLES

Dimanche 24 et 31 décembre.

Nouvelle expo du 1^{er} décembre 2023 au 29 février 2024 - Comment un livre vient au monde



Tout le cheminement d'un livre raconté à partir de l'album *Sous le grand banyan* de Jean-Claude Mourlevat et Nathalie Novi. Excursion émouvante, instructive et colorée dans les coulisses d'un album jeunesse, de la fabrication d'un livre à son arrivée dans les mains du lecteur. Exposition conçue et écrite par Alain Serres, illustrations de Zaü, prêtée par la B.D.F.

PASSAGE DE LA NAVETTE

Le prochain passage est programmé le **mercredi 13 décembre**. Nous rappelons aux adhérents qu'il est possible, tous les mois, de réserver des livres : Auteurs, Titres ou Thèmes particuliers. N'hésitez pas à en parler durant les permanences. Plusieurs ouvrages réservés vous attendent déjà.

Des revues toujours à votre disposition *Auto plus, Paris match, 60 millions de consommateurs, Notre temps, Bretagne, Modes et travaux, J'aime lire.* Des jeux changés tous les 2 mois, sont également à votre disposition sur place.

Nouveau livre

Prix Goncourt 2023

La magnifique histoire de Mimo et Viola, deux êtres "emprisonnés" dans leur corps, dans une Italie du début du XXe ... **disponible à la médiathèque.**



E KORN AR VREZONEGERIEN

Ema atao Loeiz ar Floc'h o labourad war an hent-houarn, ha kounta a ra deom : « Diduamant nozveziou goañv Sant-Anton. »Goude beza klevet Yann ha Loeiz o kana, eo deuet poent da voti. Roet eo bet daou ibil da bép hini euz ar varnerien, eun ibil berr hag unan hirroh :

- « An ibil berr a vezo evid Louis, hag an hini hir evid Yann. Taolit bremañ er boned an ibil a garfoh, hervez ho koustiañs, hag an hini euz an daou hourenner e-nevo an nebeuta ibilien war e ano, eo a rañko paea ar hafe, ar hrampouez, al lagoud hag ar malaga ». Pa oa tennet an ibilien deuz ar boned, ez oa tri ibil hir ha c'hweh ibil berr. Ar maout eta a oa din-me. An dud a strake o daouarn, a hoarze, a youhe ha goude beza evet oll péb a vanne, pép hini a glaskas e wele, ha poent oa echui an abadenn. Koulskoude, Yann a-houdevez n'oa két laouen ouz tud an ti, kavoud a ree dezañ oant en em glevet evid rei ar maout din-me, flipata a ree ahanom béb ar mare, ha dihanet-tre oa da gana ha da hwitella, pa vije lavaret dezan distaga eur zon, e lavare:

- « Perag ne livirit két da Loeiz kana, gwelloh evidon-me e ra ». Ar paotr a oa droug ennañ, anad oa. Eun nozvez, goude koan, me 'lavaras dezañ e vijen laouen oh ober outañ eur hourenadeg all, hag en taol-mañ e vije péb a istor da gonta e-tal an tan goude koan. Ar paotr a asantas hag a lavaras:

- « An hini a gollo a baeo kafe, kouignou, lagoud ha malaga d'an oll, hag a roio eiz real d'ar gounideg. En taol-mañ ne vezo ket c'hoariet gand ibilien, méd péb barner e-nevo eun tamm paper evidout, merket warnañ da ano, ha kemend-all evidon-me.

- A zo mad, » a lavarais d'am hengourenner.

- Greet an traou, » a lavarais Yann, « va istor a zo greet, e houzoud a ran dre 'n eñvor ». - Va hini a zo c'hoaz da ober, » eme ve.

- « Pemzektez a roan dit d'e ober, méd moarvad, en taol-mañ e kolli, rag kaerra kontadenn zo e Breiz eo a lavarain.

- Gwelet e vo, » a lavarais. Pemzektez goude eta, war-dro miz genver 1901, e oa adarre tud an Tinevez azezet e-tal an tan e Sant-Anton, barnerien oant gand tud an ti, hag evid an eil gwech o-devoa da lavared pe Yann pe me oa ar gwella da ober soniou ha da gonta kontadennou. Pa oa digoret an abadenn, Yann a grogas, hag e-pad eun eur hanter, an dud a vennas mouga o c'hoarzin gand an istor fentuz a gontas: *Mab ar marhadour mezer.*

COMMERÇANTS ET ARTISANS

Nouveau : Ty Breizh 3D - GUEGUEN Lorène. Conseils en décorations et conception de plans 3D - 06.84.53.15.99 www.Tybreizh3d.fr, tybreizh.3d@gmail.com

GD papiers - HOARAU DOLL Gwendoline. Soutien en gestion administrative, professionnels & particuliers - 06.84.19.29.34, gdpapiers@gmail.com

Sophrologue, Anaïk VICAN-UGUEN 06.70.44.20.98 sophro.vican.uguen@gmail.com

Psychologue - Graziella GUERCIO 07.67.36.25.03

Atelier Magara Relooking de meubles, home staging et service aux entreprises (secrétariat, logistique) Marion ROUSSEAU - 06.22.53.72.81

Douceur & Paillettes Prothésiste onguilaire à domicile COURSON Amandine - 07.66.51.06.01 - douceuretpaillettes29@outlook.com

H2O at Home, Anne, conseillère indépendante. Produits d'entretien écologiques. 06.49.09.08.44.

Hexagone Plomberie Chauffage Dépannages plomberie/chauffage, installations chaudières et PAC, débouage, création de salles de bains. 07.67.75.24.38. 137 chemin de Lambert Bodilis

Entreprise PERAN Entreprise générale du bâtiment : maçonnerie, carrelage, plâtrerie, isolation intérieure, menuiseries intérieures et extérieures, rénovation et extension. 02.98.19.20.01. accueil@peran-brest.com www.constructions-peran.com

NDL RAVAL DECO Ravalement, enduit projeté, isolation thermique, peinture extérieur et intérieur. 09.53.17.04.35, 06.62.44.00.94. ndlraval@yahoo.fr

Diététicienne nutritionniste à domicile, 07.86.44.13.65, wendy.lerest@outlook.fr

Aline RIOU, Agent immobilière indépendante Atymo France. 07.69.56.37.36. Aline.riou@atymo-france.com

Services à domicile Ménages, repas, courses, garde d'enfants, petits travaux divers. Isabelle, diplômée auxiliaire de vie - 06.76.92.62.59.

Bricolage et jardinage, 06.49.45.36.98. En chèque emploi service. Mickaël Créac'h.

L'Hermine Restaurant, plats à emporter, bar, dépôt de pain. 02.98.15.58.71

La Grange du Guilar Vente à la ferme de produits locaux. Pêche du jour Le vendredi soir. Horaires : vendredi 14h00 - 19h00 ; samedi 9h30 - 12h00. 06.99.20.40.83. - www.marc-le-verge.bzh

Cabinet infirmier Nathalie CREN-DARGENT. 16 rue Loeiz ar Floc'h. Permanence au cabinet les mardis et jeudis de 7h00 à 7h30 ou sur rdv. Sauf pdt les vacances scolaires. 02.98.29.86.65 - 06.83.05.31.39.

Cabinet Kinésithérapie-Ostéopathie 342 rue Notre Dame. Johan TORRES, 02.98.61.33.64

Le Salon de Sophie, Coiffure femme-homme-enfant. 336 rue Notre Dame, 02.98.72.50.26

Cg-informatique Dépannage et vente de matériels informatiques pour particuliers. Guillaume Cetnarowski, 90 rue de l'ancienne forge - 02.98.24.76.07 ou 06.43.47.69.46. - cg-informatique@orange.fr

Taco Pizz le lundi, place Holbeton, 16h30 - 21h. 06.68.87.29.29 -

Élevage-Pension, Éleveurs & Soigneurs chiens et chats « des mille nuances de douceur » Stéphanie et Ludovic DEMELLE, 07.63.85.09.52 contact.millenuancesdedouceur@gmail.com

Le Keleier Bodilis est disponible sur le site de la commune : bodilis.org

Les articles à faire paraître dans le Keleier Bodilis sont à transmettre pour le **9 Décembre 2023** à l'adresse : keleierbodilis@gmail.com